

Bulletin de débats interne CNIF n°2

Lors du congrès national nous avons décidé de prolonger le débat initié autour de la résolution féministe et en particulier des fenêtres soumises à des votes contradictoires (GPA, féminisme/religion/intersectionnalité et prostitution).

Un bulletin n°1 est paru avant l'été, vous le trouverez ci-joint. **Un second BI a été ouvert. Il sera clos au 30 septembre.**

Les contributions sont ouvertes. Elles doivent faire au maximum 5000 signes et être envoyées à cnif.npa@gmail.com. Elles peuvent être individuelles ou collectives et porter sur les fenêtres ouvertes au congrès ou sur toute autre question féministe (anticapitalisme et féminisme, bilan des interventions féministes en région, les enjeux du féminisme, etc).

La CNIF se réunit les 5/6 octobre pour élaborer un texte de synthèse (en tenant compte des contributions, des avis des commissions locales, des AG, des débats de l'Université d'été...) En décembre/janvier : tenue AG locales pour discuter du texte proposé par la CNIF. Fin janv/fév 2014 : une CNIF élargie/rencontres nationales féministes (à discuter en fonction de nos moyens, de l'actualité...) se verra pour finaliser le texte.

Pour finir : texte et fenêtres éventuelles seront soumis au vote du CPN Puis au vote de l'ensemble des militant-e-s lors du congrès national.

Bilans d'activité – Textes transversaux aux débats :

Bilan de la garde d'enfants du CPN – Chloé (Paris Sorbonne), Sylvain (Paris XXe)

Bilan du séminaire Femmes de la IV – Chloé (Paris Sorbonne)

Enoncer clairement les réels désaccords pour avancer collectivement- – Chloé (Paris Sorbonne)

« Moi, vos trucs de féminisme, je m'en bats les couilles » ou comment conjuguer syndicalisme et féminisme – Alice (Grenoble)

Contribution sur l'amour et la sexualité – Anastasia, Charlotte, Flor (Paris)

Pour mobiliser le NPA contre les agressions sexistes, racistes, homo-lesbophobes, faisons des AGs ouvertes aux sympathisantes pour préparer une rentrée féministe – Flor (Paris)

Axes de travail collectif – Chloé (Paris Sorbonne)

Sur la prostitution :

PROSTITUTION : ABOLITIONNISME ET PÉNALISATION DES CLIENTS - Anne (66), Arya (Toulouse), Hélène (Toulouse), Jessica (Toulouse), Marc (66), Pauline (66)

La prostitution, un état des lieux – Anastasia (Paris)

Réglons vraiment les problèmes associés à la prostitution – Anastasia, Charlotte, Flor (Paris)

Quelques points sur le STRASS - Anastasia (Jussieu), Charlotte (Paris XIIIe), Elsa (Paris XIXème Belleville), Sarah (Paris XXème Sud), Solène (Sciences Po Paris), Sylvain (ENS Cachan).

ANNEXE : Déclaration du Planning Familial

Féminisme, Religion, Intersectionnalité :

Le NPA serait-il à la croisée des chemins : entre islamophilie et retour à Marx ? - Antoine (Montpellier)

Bilans d'activité – Textes transversaux aux débats :

Bilan de la garde d'enfants du CPN – Chloé (Paris Sorbonne), Sylvain (Paris XXe)

Lors du congrès 2013, la garde d'enfants pour les camarades du parti avait été pour le moins défaillante, au point que les camarades ont dû garder avec elles et eux leurs enfants, lesquelles jouaient dans des espaces insalubres, à même le sol.

Devant cela, une poignée de camarades ont décidé de façon volontariste de faire bouger les choses. Cette contribution se veut un bilan d'étape de ce projet.

La garde collective des enfants des camarades a pu être possible avec le soutien politique de la CNIF et du CE, et suite à une discussion entre la CNIF et le trésorier de l'organisation, avec le soutien financier de la trésorerie nationale.

Les camarades parents ont été associé-e-s à la création et au premier bilan de l'espace enfants, avec une prise en compte des besoins et des demandes.

De nombreux SEs camarades ont répondu positivement à la demande de dons de matériel pour l'espace, ce qui nous a permis de récupérer à la fois des fournitures et de l'ameublement de façon gratuite.

Nous avons recouru à deux animatrices diplômées du BAFA (Louise et June), chacune assumant un week-end de garde à tour de rôle en fonction de leurs disponibilités. Ces animatrices ont été correctement rémunérées, et malgré des problèmes organisationnels lors de la première garde, il a été possible par la suite de mettre en place plus clairement une pause d'une heure dans la journée pour elles.

L'achat de matériel a nécessité plusieurs vagues de courses, l'objectif étant d'obtenir un espace propre, sécurisé, confortable et accueillant, et de pouvoir fournir à l'animatrice en charge du matériel pour les activités.

Nous avons (Sylvain du XXe, Louise et moi-même) pour la première garde nettoyé à fond la « zone canapés » du local, à la javel, au vinaigre blanc, et à la soude, nettoyé également les vitres, les canapés et la table. Un ménage à la javel de l'intégralité de l'espace est renouvelé avant chaque garde. Les canapés sont également recouverts de plaids et couvertures propres, et le sol de tapis : des tentes sont utilisées pour bloquer l'accès aux zones dangereuses ou sales et pour créer des espaces plus intimes pour les temps calmes.

La mise en place de l'espace a été accueillie d'abord avec des sentiments mêlés, certain-e-s camarades ayant des difficultés à accepter d'aller fumer à l'entrée du local au lieu du jardin. Mais progressivement, les habitudes ont été prises et nous avons pu constater que lors de la dernière garde non seulement personne n'a tenté de forcer le passage, mais nous avons aussi pu imposer la règle de retirer ses chaussures dans l'espace !

De même, nous avons pu déplacer et brancher un duplicopieur dans le couloir pour que les camarades n'utilisent plus celui de la zone canapés, ce qui a notablement amélioré le calme dans l'espace enfants.

Depuis le début de la mise en place de l'espace enfants, 8 enfants (entre 2 mois et demi et 12 ans) en ont profité, et 10 camarades-parents.

Tout cela est extrêmement positif.

Il est également à souligner que les dépenses pour l'espace ont été assumées sans rechigner.

Pour donner des perspectives concrètes, il est à noter qu'entre mai 2013 et mai 2014 il y aura eu au moins 5 ou 6 nouvelles naissances d'enfants de camarades de région parisienne. La garde d'enfants est donc plus que jamais d'actualité.

Un certain nombre de limites se posent à l'heure actuelle : ainsi l'abaissement de l'âge des enfants à venir nécessite de former les animatrices à cette tranche d'âge, même s'il est évident

que les camarades-parents devront rester disponibles et assumer les moments les plus délicats comme les repas.

Du matériel plus adapté comme un parc sur pieds serait également nécessaire et son acquisition est prévue.

La possibilité de sieste s'est améliorée avec le déplacement du duplicopieur dans le couloir, mais nécessiterait une meilleure autodiscipline des camarades qui circulent et discutent bruyamment à proximité de l'espace.

Pour la garde d'enfants qui se déroulerait dans d'autres lieux que le local parisien, il faut veiller à ce qu'une salle soit réservée à cet effet, ou au moins un espace écarté, balisé, propre et lumineux.

Enfin, ce qui semble le plus manquer à l'heure actuelle est une véritable prise en charge collective de la garde des enfants. A l'heure actuelle, les courses, le ménage, la mise en place sont assumés par deux personnes, parfois avec l'aide de l'animatrice (non rémunérée à ce moment-là). Le rangement a été assumé lors de la dernière garde avec l'aide d'une seule camarade hors de cette « équipe ». Il importe que chacun-e se responsabilise sur ce point.

Pour cela, il pourrait être utile de ritualiser la mise en place de l'espace et son rangement, en l'introduisant dans les circulaires et l'ordre du jour du CPN par exemple, ce qui serait un signe clair de sa prise en charge au niveau de l'organisation (et que ce n'est pas une lubie individuelle).

Bilan du séminaire Femmes de la IV – Chloé (Paris Sorbonne)

Cette contribution se veut un court bilan (et non un CR) du séminaire Femmes de la IV^e Internationale, auquel nous avons été plusieurs camarades du NPA à assister à divers titres. Etaient présentes des camarades des Antilles, Belgique, Brésil, Danemark, Allemagne, France, Italie, Mexique, Pays-Bas, Royaume-Uni, Philippines et Tunisie.

Un bilan extrêmement positif tant en termes de contenus qu'en termes de qualité des débats, a été tiré par l'ensemble des participantes.

▲ Les modes de discussion

Il apparaît intéressant de signaler le fonctionnement, qui a permis d'avoir sur 4 jours des débats de qualité, fournis et sereins, loin de ce qui se pratique actuellement dans nos discussions.

La première chose est évidemment que ce séminaire n'était pas décisionnel. Cependant, des approches profondément contradictoires s'y sont exprimées, sans éclats ni interruptions.

Il faut aussi sans doute relier la qualité de la discussion au fait que les participantes étant exclusivement des femmes, nous apportions avec nous notre conditionnement : la plupart des interventions commençaient ainsi par des introductions prudentes et se plaçant dans une subjectivité explicite. Nous fournissions à la personne en train de parler des marques d'attention : hochements de tête, soutien du regard, prises de notes. Nous reprenions souvent les propos des autres camarades, en les citant. Nous nous exprimions sans grands gestes agressifs et le ton n'était jamais haussé.

Enfin, il faut signaler deux choses : la première c'est que nous avions à disposition thé, café, petits gâteaux, qui permettaient de se détendre. Mais nous n'avions aucun alcool, et jamais une camarade n'a ramené du déjeuner un verre de vin ou de bière à la table de conférence. La deuxième c'est que les débats étaient découpés sur deux demi-journées, un après-midi et le matin suivant ; ce qui avait l'avantage de pouvoir poursuivre et affiner les discussions de

façon plus informelle en soirée, et également d'avoir une bonne nuit de sommeil pour reprendre de façon plus saine le lendemain.

▲ Le contenu des débats

Le séminaire a porté sur 3 thèmes principaux : le féminisme multiculturel et en particulier le féminisme islamique, l'écoféminisme, et enfin les violences sexuelles dans nos organisations. Les notes des deux premiers sujets ont été remises au propre et peuvent être envoyées sur simple demande à anim-cnif@npa2009.org. Le dernier est, pour des raisons évidentes, toujours en cours de synthèse et d'anonymisation.

Sur le féminisme multiculturel, la notion principale avancée, qui a fait débat, est celle de féminisme hégémonique, qui désigne le féminisme occidental (blanc, bourgeois), qui impose une définition de l'émancipation et une vision de la Femme du Tiers-Monde aliénée et bien plus opprimée que les femmes occidentales. Le principal enjeu de ce débat, sur lequel nous étions toutes d'accord, était de poser un équilibre entre la reconnaissance des problématiques propres à chaque population, le respect de leur priorisation et des modes d'engagement, d'une part, et le principe de valeurs féministes universelles contre le relativisme culturel d'autre part.

Sur l'écoféminisme, il faut constater que cette thématique a une réalité de luttes dans les pays producteurs, en particulier en Amérique latine et aux Philippines, beaucoup plus que dans les pays du Nord. Le poids assumé par les femmes dans la crise écologique a été clairement expliqué et il semble important que cette réflexion nous irrigue également dans les pays du Nord.

Enfin, sur les violences sexuelles dans nos organisations, le nombre de témoignages a été effarant. Pas une organisation ne s'est déclarée épargnée. Dans l'écrasante majorité des cas, les agresseurs étaient des cadres de l'organisation, ayant déjà suivi plusieurs formations féministes. Il est donc faux de renvoyer ce problème comme une question de formation ou de sélection des membres. Le problème ici est bien la relation de pouvoir.

L'omniprésence de cette réalité nous a amenées à poser la question des recours et des sanctions, bien faibles dans la plupart des cas. Pour nous, la priorité est donc clairement donnée au soutien à la victime et à sa parole.

▲ Des perspectives

Le séminaire femmes a permis une mise en perspective de nos débats, qui y ont été nourris et questionnés. Il est en outre un outil important de formation pour les plus jeunes militantes. Or ces discussions et échanges continuent sur la liste mail Femmes de la IVe Internationale.

Il serait donc utile que davantage de camarades femmes adhèrent à la IVe Internationale pour prendre part à ces débats (globalement, il serait utile que le NPA en soit enfin officiellement membre).

Par ailleurs, une proposition avait émergé, compte-tenu des limites financières qui repoussent le prochain séminaire Femmes à dans deux ans, de faire l'été prochain un séminaire Femmes Europe ou peut-être Europe/Méditerranée. Il serait intéressant que cette proposition soit portée par le NPA et aboutisse.

Enoncer clairement les réels désaccords pour avancer collectivement- – Chloé (Paris Sorbonne)

Cette contribution se veut récapitulative des éléments de désaccords, au-delà des procès d'intention et des implicites. Elle vise à permettre à chacun-e de se positionner personnellement sur une série de points, en évitant ainsi la logique de bloc contre bloc. Pour cette raison, j'ai choisi de ne pas l'ouvrir aux signatures d'autres camarades afin d'éviter l'effet « comptons-nous » qui court-circuiterait de façon évidente sa démarche même. Cette contribution a donc pour objectif de fournir une base saine de débat, notamment pour l'élaboration du texte de synthèse par la CNIF.

Voici 17 éléments qui font débat entre nous et sur lesquels j'ai cherché à tendre vers une formulation à la fois consensuelle et explicite (la numérotation est présente pour faciliter les références dans le débat) :

Sur la prostitution :

1. La prostitution, c'est-à-dire les rapports sexuels tarifés, sous quelle que forme que ce soit (esclavage sexuel, traite, choix, relations de couples...) est incompatible avec notre projet d'émancipation féministe et anticapitaliste. En ce sens, nous sommes abolitionnistes.

2. Le terme de « travail sexuel » ou « travail du sexe » ne signifie pas que cette pratique est légitime ou utile. Il vise à rendre compte de ce qui se passe dans cette pratique : un travail, rémunéré ou non, voulu ou non. Il ne viendrait à personne l'idée de dire que les esclaves ne travaillent pas.

De plus, poser la prostitution comme une série de viols systématisés ne permet pas de rendre compte des viols subis par les personnes concernées, et le dépôt de plainte leur est extrêmement difficile.

3. Le terme « travailleuses du sexe » et le terme « prostituées » (et également le terme « putes ») ont des connotations différentes mais ne signifient pas mécaniquement le rattachement à une politique abolitionniste ou règlementariste. Nous ne pouvons pas refuser de signer des appels uniquement à cause de l'emploi de ces termes.

4. Il n'est pas possible de soutenir des politiques répressives de l'Etat bourgeois, moral et policier, qui vulnérabilise les travailleuses du sexe/prostituées. Ceci n'a rien à voir avec le fait que ces femmes aient fait ou non le choix de la prostitution. Au contraire, les femmes se prostituant sous la contrainte sont les plus exposées au harcèlement policier et à ses abus, aux viols et violences des clients, à la difficulté d'imposer le port du préservatif etc. Pour en finir avec la prostitution, la politique répressive n'est pas la solution et s'abat sur celles qu'elle prétend protéger.

A ce titre, la loi sur le racolage passif, comme les lois de contrôle des clients, que ce soit à des fins de pédagogie ou à des fins de pénalisation entraînent une clandestinité de la prostitution nuisible pour les personnes concernées. Nous nous y opposons donc.

5. Nous proposons des solutions autres pour en finir avec la prostitution. Cela signifie nous engager réellement dans cette lutte. Nous avons listé ces solutions dans la résolution pour le congrès 2013 :

- La suppression de toutes les mesures répressives à l'encontre des prostituées (dont le racolage passif — loi LSI de mars 2003).

- La mise en place de tous les moyens sociaux et financiers nécessaires afin de garantir la protection, l'accompagnement et la réinsertion sociale et professionnelle des prostituées y compris étrangères.
- La régularisation de tout-e-s les sans-papiers et donc des prostituées sans papiers
- Une formation spécifique pour l'ensemble des personnes qui assureront ce travail d'accompagnement, de protection et de réinsertion.
- Le renforcement de la lutte contre le proxénétisme et les réseaux internationaux de prostitution.
- Une politique ambitieuse d'éducation à une sexualité libre et respectueuse de l'autre, contre le sexisme et pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Seule une politique volontariste qui applique simultanément l'ensemble de ces différents points pourra sur le long terme produire des résultats.

Sur le port du foulard :

6. Le foulard porté par les femmes musulmanes est devenu un vecteur de stigmatisation et d'agressions. Derrière la discrimination religieuse se cache (mal) le racisme. A ce titre, dénoncer et combattre l'islamophobie, ce n'est pas adhérer aux valeurs de l'Islam ou soutenir le principe même des religions, c'est prendre clairement le parti de personnes opprimées.

Nous pouvons défendre le principe de laïcité en tant que tel, mais non son instrumentalisation à des fins racistes, et en particulier à l'encontre des populations d'origine arabe ou subsaharienne.

7. Le port du foulard revêt des significations différentes selon les personnes, les endroits et les époques. Aujourd'hui, en France, il ne signifie pas la même chose que dans les pays arabes. Aujourd'hui, en France, il ne signifie pas non plus la même chose pour toutes les femmes qui le portent. Mais une chose est claire, c'est qu'aujourd'hui, en France, toutes les femmes portant le foulard sont opprimées pour cela.

Nous nous élevons contre la persécution religieuse et contre toutes les atteintes aux droits de ces femmes au simple prétexte qu'elles se couvrent la tête.

8. Le port du foulard ne nuit à personne, il n'y a pas lieu de réprimer les femmes concernées. Mais aujourd'hui en France, on constate que ces femmes sont écartées de l'éducation, de l'emploi, des cadres de sociabilité, au titre de préjugés racistes camouflés sous la banderole de la laïcité et du féminisme.

Or si on considère que les femmes portant le foulard sont opprimées par leur communauté, il n'y a pas plus de sens à les y renvoyer et à les y cantonner en leur refusant l'accès à l'éducation, à l'emploi, à la sociabilité.

9. Le prétexte du « prosélytisme » est maintenant remplacé par celui de « trouble à l'ordre public », et on voit partout des affichettes « La République se vit à visage découvert ». Adhérons-nous vraiment à cela ?

La notion de prosélytisme suppose qu'il y aurait une tenue « neutre », une tenue qui ne soit aliénante pour aucune femme, et même une tenue émancipatrice. A l'instar de certains éditorialistes qui enjoignent les femmes à montrer leurs seins pour prouver leur degré d'émancipation, peut-on soutenir cette idée ? La nudité omniprésente sur les couvertures de magazines et les publicités n'est pas moins oppressive, et de loin, que le foulard de notre voisine.

Ce n'est donc pas à nous d'imposer une échelle d'émancipation, ni une échelle de pudeur.

10. Aujourd'hui en France, l'islamophobie frappe - et parfois physiquement comme on l'a vu cet été - avant tout les femmes, et avant tout les femmes des milieux populaires. Cela doit nous interroger sur le soutien que nous pouvons, de façon implicite ou explicite, apporter aux thèses islamophobes. Il est urgent de nous démarquer clairement de tout soutien aux lois islamophobes qui gangrènent la société.

Encore une fois, cela ne signifie pas soutenir l'islam politique ou religieux. Cela reviendrait à dire que lutter contre le racisme renforce le communautarisme, ou que lutter pour les droits des femmes implique une démarche essentialiste ou séparatiste.

11. La lutte contre l'islamophobie en France doit s'appuyer et se renforcer par la solidarité avec les femmes des pays arabes et notamment des pays en cours de processus révolutionnaires. Pour cela, nous construisons des liens à l'international, et en particulier dans la IVE Internationale.

Sur la Gestation pour autrui :

12. Il est clair et évident que personne ne peut soutenir une réglementation de la GPA « à l'indienne », c'est-à-dire rémunérée, pratiquée par des femmes de milieux très populaires pour des couples riches.

13. Le principe de la GPA n'est pas plus impensable ou inadmissible que celui de dons d'organes entre vivants. Il implique même moins de conséquences pour la santé à long terme.

14. Rappelons que la GPA se fait avec des gamètes qui ne sont pas celles de la mère porteuse. Poser qu'une femme est irrémédiablement attachée à un enfant qu'elle a porté et qu'une séparation serait toujours traumatique constitue une porte ouverte à la remise en cause à la fois de l'IVG et de l'accouchement sous X.

15. Pour que nous soutenions la légalisation de la GPA en France il faudrait toute une série de garanties.

D'abord qu'elle soit encadrée légalement et médicalement, et non pas dérèglementée comme c'est le cas dans certains Etats.

Ensuite que la mère porteuse ait toujours le premier et le dernier mot concernant la grossesse, le déroulement et l'éventuelle interruption.

Enfin qu'il n'y ait pas de rémunération hormis la prise en charge des frais médicaux, ceux-ci étant indiqués par la sécurité sociale et non par la mère porteuse pour éviter tout gonflement artificiel.

La GPA doit être ouverte sur les mêmes critères que la PMA (selon les critères que nous revendiquons et non ceux actuels).

16. La grande question reste les rapports entre la mère porteuse et les parents. La mère porteuse doit-elle être une proche, comme dans le cas des dons d'organes entre vivants ? Ou peut-elle être un individu volontaire et à terme anonyme, sur le modèle des dons d'ovocytes ? A titre personnel, je pencherai pour la première solution, même si elle limite mécaniquement les possibilités de GPA.

17. Sur la question de la retranscription de l'état-civil des enfants nés à l'étranger d'une GPA. S'y opposer ne revient pas simplement à une posture morale visant à nous positionner comme les plus clairement hostiles à la marchandisation des corps des femmes. Cela a des conséquences concrètes pour des enfants, qui se retrouvent apatrides et orphelins (les liens

légaux avec la mère porteuse étant inexistantes). De plus, ces enfants sont bien, par les gênes, la progéniture de leurs parents.

Il semble illogique de revendiquer l'ouverture des frontières et de repousser dans une zone grise des enfants qui ont eu le malheur de ne pas être porté-e-s par leur mère.

« Moi, vos trucs de féminisme, je m'en bat les couilles » ou comment conjuguer syndicalisme et féminisme – Alice (Grenoble)

Cette phrase prononcée sans agressivité par un militant CGT lors d'une réunion syndicale résume pas mal la situation... Nous échangeons peu sur nos pratiques syndicales et encore moins sur ce que nous faisons en tant que militantEs féministes sur nos lieux de travail. Avec ce texte, j'aimerais discuter de ce qu'il est possible de faire et des difficultés rencontrées.

Urgence et nécessité du féminisme au travail

Je ne vais pas revenir sur ce que chacunE connaît plus ou moins déjà : salaires, précarité, temps partiels, horaires, pénibilité spécifique aux métiers féminins, spécialisations des métiers, harcèlement, etc... Avec les retraites on voit ressortir tout ça d'un coup : -27% de salaires + temps partiels + carrières interrompues, ça fait presque 50% d'écart sur les pensions. Ces chiffres sont connus (tout au moins par les militantEs féministes et un peu plus largement par les syndicalistes) mais ça ne veut pas dire qu'il est facile de mener des batailles à ce sujet, j'y reviendrai.

Ce qui est plus difficile à appréhender c'est le poids du sexisme quotidien : les blagues, les réflexions culpabilisantes, les discriminations invisibles... Je pense par exemple à cette collègue qui a raté 2 fois l'opportunité d'évoluer vers un autre poste parce qu'elle était en congé mat', à des petites choses quotidiennes qui pèsent. Il y a aussi la souffrance et la culpabilité. Souffrance des horaires, des salaires indécentes qui empêche toute autonomie, de la pénibilité liée aux boulots féminins... la culpabilité parce qu'on ne peut pas faire bien son boulot et en même temps s'occuper bien des enfants...

Les moyens d'actions, les revendications

Avec l'évolution de la législation, les entreprises doivent produire des rapports de situation comparée (RSC), signer un accord avec les syndicats et/ou mettre en œuvre un plan d'action pour réduire les inégalités dans certains domaines : embauches, salaires, qualification, articulation entre activité professionnelle et vie familiale... Les RSC sont une source de données importante à conditions de savoir s'en servir. Les accords ou les plans d'action sont des outils qui permettent des avancées (enveloppe de rattrapage des salaires, conditions de retour à temps plein...) et/ou de faire condamner des entreprises comme vient de le faire la CGT de Schneider. Mais le danger est de tomber dans un excès de procédure, de réunions et de batailles juridiques épuisantes. Dans l'idéal, il faudrait que ces outils servent à construire des mobilisations spécifiques.

D'autant plus que côté revendications, ce n'est pas simple. Si on prend les temps partiels, un nombre important de femmes les demandent pour combiner vie professionnelle et vie familiale. Or, cela renforce la répartition inégalitaire des tâches domestiques et la dépendance des femmes. Pourtant on se retrouve à défendre ces femmes pour qu'elles puissent avoir leurs temps partiels ! Mais cela ne doit pas nous empêcher, au contraire, de défendre la réduction du temps de travail pour touTEs. Autre exemple : « à travail égal, salaire égal ». Qu'est-ce qu'un travail égal ? Et des travaux inégaux ? Sommes-nous pour des salaires inégaux pour des travaux inégaux ? Non.

Il y a donc pas mal de contradictions au quotidien que nous devons nous efforcer de dépasser en avançant des revendications spécifiques pour combattre les inégalités femmes/hommes d'une part, et d'autre part en défendant des revendications unifiantes pour touTEs.

Des difficultés

Il faut reconnaître que le sexisme est une chose largement partagée, peut-être pas autant que l'homophobie ou le racisme anti-roms mais pas loin ! Notons aussi qu'il y a une petite différence entre une salle des profs et une boîte de la métallurgie ! Et les patrons savent bien qu'ils peuvent compter dessus. Exemple au moment des NAO (négociations annuelles obligatoires) : 0,2% de la masse salariale est attribué au rattrapage des inégalités de salaires, 2,5% étant octroyés au global. Le fait que 0,2% soit « réservé » aux femmes ne soulève pas l'enthousiasme des hommes, bien au contraire. Et pourtant, 0,2% c'est insuffisant pour rattraper les inégalités, d'ailleurs l'écart des salaires moyens est passé de 499 à 501€ chez les cadres. C'est donc triple bénéfice pour la direction : 1) elle prend des mesures pour l'égalité professionnelle conformément à la loi 2) ça ne lui coûte pas cher et les inégalités sont maintenues 3) elle favorise les divisions entre les salariéEs.

Côté syndicats ce n'est pas facile non plus. Si certains et surtout certaines militantEs mènent des batailles internes et dans les boîtes sur ce sujet, elles/ils sont peu nombreux/ses et cela ne va pas sans tensions dans les structures syndicales.

Le militantisme féministe dans les entreprises à une dimension subversive importante car il permet de questionner en profondeur les rapports sociaux, au travail ou de genre. Mais les difficultés sont à la hauteur des enjeux.

Contribution sur l'amour et la sexualité – Anastasia, Charlotte, Flor (Paris)

Notre société patriarcale met en avant une normativité de la manière de penser l'amour et la sexualité. Cette manière de penser dominante n'envisage qu'une seule façon d'avoir des relations. Les féministes ne sont pas exclues de ce processus de penser, ni même ceux et celles qui se revendiquent révolutionnaires et ont l'ambition de vouloir changer le monde !

Le modèle de couple prôné par la société est celui du couple monogame hétérosexuel dans un cadre où l'amour est indissociable de la sexualité, comprenant le rapport à la beauté et l'exclusivité. Bien évidemment, l'altérité entre l'homme et la femme est de mise, permettant de maintenir la domination de l'homme sur la femme.

Tout un ensemble de règles est attendu au sein de ce couple. Notamment, il n'est absolument pas envisageable qu'un couple ne puisse pas avoir de relations sexuelles, et les relations ne peuvent avoir lieu qu'au sein d'un couple. L'exclusivité est de mise, puisque toute personne doit chercher son unique âme soeur et lorsqu'elle l'a trouvée, doit se consacrer à elle.

Pour tenir, ce système sacralise les relations sexuelles. Héritage chrétien qui veut qu'on n'ait des relations uniquement avec la personne qu'on a épousée (à l'église, bien sûr) dans le seul but de procréer. Il reste beaucoup d'éléments de cette tradition qui se fondent dans notre société aux allures de République laïque. Ainsi les relations sexuelles doivent avoir lieu exclusivement avec son âme soeur. Cette injonction est particulièrement forte pour les femmes puisqu'il est attendu qu'elles répondent à tous les désirs de leur mari (ou petit ami) quand il le souhaite. Les femmes ne respectant pas ces règles étant traitées de coincées si elles ne couchent pas assez souvent, et au contraire de salopes ou de putes¹ si elles multiplient les relations. Cela ne posant pas autant problème pour un homme. Les prostituées incarnent la

1 Avec tout le mépris qu'il y a pour les prostituées

perversion dans notre société, puisqu'elles ont à la fois l'image de tentatrices qui osent dévier les hommes du droit chemin et de vicieuses qui tirent de l'argent de cette chose sacrée qu'est la relation sexuelle. D'ailleurs l'amalgame fait entre la pute et la salope montre bien à quel point on² méprise les femmes qui n'ont pas de relations sexuelles avec leur mari et de manière générale, qui trouveraient du plaisir à avoir des relations sexuelles. On peut retrouver des résidus de ce type de pensée, quand, par exemple, on considère impossible qu'une prostituée puisse avoir du plaisir dans ses relations tarifées.

Bien sûr, il ne s'agit pas non plus d'aller dans l'excès inverse, et considérer qu'une relation sexuelle est un acte banal, ce qui légitimerait le viol. Mais il faut accepter le fait que tout le monde n'ait pas le même rapport au corps et surtout qu'il ne corresponde pas forcément aux stéréotypes de la société.

La société impose le dictat de la beauté et de la séduction. En particulier pour les femmes qui doivent passer énormément de temps à travailler leur apparence pour plaire. Mais pas trop non plus pour ne pas devenir une salope ou une pute. De manière plus générale, il n'est pas permis aux femmes de s'habiller comme elles le veulent.³ Si les hommes n'échappent pas totalement à cette injonction de beauté, la société reste beaucoup plus indulgente et les laisse libres de s'habiller comme ils veulent⁴. Les handicapé-e-s (en particulier physiques, mais pas seulement), dont le corps est considéré comme malade et donc indésirable, sont totalement exclu-e-s. Il est bien souvent inenvisageable qu'une personne handicapée puisse avoir une sexualité et/ou des sentiments. De leur côté, les trans et les intersexué-e-s, se trouvant sur la frontière entre les genres bien établis que sont le masculin et le féminin, sont méprisé-e-s. Lorsqu'il y a la moindre ambiguïté sur le genre, ils/elles sont alors considéré-e-s comme indésirables et sont aussi exclu-e-s.

Cette normativité prend aussi forme dans l'orientation sexuelle. L'hétérosexualité reste la seule orientation considérée comme légitime, car la seule représentée dans les médias. Dans la mesure où l'homosexualité est tolérée, elle doit rester très normée et correspondre aux stéréotypes associés. Il ne faut surtout pas dévier, en se montrant par exemple attiré-e par les deux genres, à l'image des bisexuel-le-s qui sont rejeté-e-s à la fois par les homos et les hétéros. L'orientation sexuelle doit unir, là encore, le sexe et les sentiments. Il apparaît alors impossible d'éprouver des sentiments pour une personne sans avoir de relations sexuelles avec ou inversement.

Si on prétend être un parti révolutionnaire, il faut alors aussi révolutionner la manière de penser l'amour et la sexualité. De nombreux modèles alternatifs existent. Par exemple le polyamour qui considère qu'on puisse être amoureux-x-se de plusieurs personnes à la fois, pas nécessairement de la même manière, et les relations étant indépendantes les unes des autres. Bien sûr, l'honnêteté et le consentement restent indispensables pour ce type de relation. D'ailleurs, sur les 90% de gens qui se déclarent (ou considéré-e-s par défaut) comme hétéro, combien se sont vraiment demandé-e-s s'ils/elles pouvaient être bi ? Bien sûr, cela ne veut pas dire que tout le monde doit être bisexuel-le et polyamoureux-x-se, mais chacun-e doit trouver ce qui lui convient le mieux, sans forcément se conformer aux injonctions de la société. Et il n'est pas nécessaire d'attendre la révolution pour se lancer. Notre société patriarcale met en avant une normativité de la manière de penser l'amour et la sexualité. Cette manière de penser dominante n'envisage qu'une seule façon d'avoir des relations. Les féministes ne sont pas exclues de ce processus de penser, ni même ceux et celles qui se revendiquent révolutionnaires et ont l'ambition de vouloir changer le monde !

2 Y compris les « femmes convenable »

3 Y compris quand on interdit le port du voile

4 À partir du moment où ils se conforment à leur genre

Pour mobiliser le NPA contre les agressions sexistes, racistes, homo-lesbophobes, faisons des AGs ouvertes aux sympathisantes pour préparer une rentrée féministe – Flor (Paris)

Les derniers mois nous avons vu la montée d'agressions contre nos camarades lesbiennes, des femmes voilées ont été violemment agressées, ainsi que des jeunes d'apparence "immigré", dans une vague de violence qui est la conséquence directe des manifs contre le mariage pour tous. Ces mobilisations ont encouragé l'extrême droite et les courants intégristes, qui sont apparus avec une force très grande sur la scène publique et dans le débat politique.

Mais le combat est loin d'être perdu. Les mobilisations pour le mariage pour tous ont été très massives, et c'est possible que des mobilisations ultérieures appelées directement contre les réacs qui avaient pris la rue, auraient trouvé un écho important dans la société. En plus, des mobilisations contre la condamnation des camarades du Pussy Riot, ou les kiss-in appelées contre les lois homophobes de Poutine montrent que les courants féministes et LGTB restent actifs, et cela partout dans le monde. En Inde contre les viols, en Amérique Latine pour l'avortement légale, en Europe contre les attaques gouvernementales visant à sauver les capitalistes de la crise (mesures qui frappent particulièrement les femmes) ou contre la fermeture des centres d'IVG, un mouvement des femmes au niveau mondial commence à voir le jour, ce qui donne un terrain favorable pour nos luttes en France.

Bien qu'importantes, nos différences internes (sur le voile, la GPA ou la prostitution) ne doivent pas paralyser notre activité féministe vers l'extérieur. C'est un besoin du mouvement des femmes et ouvrier en France que nous sortons à la rue pour contrer les agressions, pour arrêter la montée de l'extrême droite et défendre les intérêts des femmes. Au-delà de nos différences, nous savons bien que chaque fois qu'une femme musulmane subit une agression, qu'une camarade lesbienne reçoit des insultes ou des menaces dans la rue, qu'un centre d'IVG est menacé de fermeture, c'est l'extrême droite et les intégristes qui marquent un but. Face à des attaques d'ensemble, nous devons construire une réponse d'ensemble, et être solidaires et réactives face à chaque attaque que subissent les femmes (quelles que soient leur origine, leurs croyances religieuses ou orientation sexuelle).

Les appels de la commission féministe à discuter ces problèmes dans les comités ont souvent peu de résultat. On sait bien que si il n'y a pas une camarade passionnée par le sujet, la discussion ne se fait pas, au mieux des informations de notre commission sont transmises brièvement. En plus, nous ne pouvons pas laisser tomber tout le poids des activités féministes sur des camarades isolées. Il ne suffit pas d'écrire un tract et de le laisser sur une table au local du NPA pour que notre parti ait de la visibilité et de l'initiative sur ce terrain : il faut s'organiser et être à l'offensive, et cela est de notre responsabilité. Le CPN doit voter la réalisation des AGs féministes.

Profitons du fait que le NPA a beaucoup de camarades engagées dans le combat féministe pour organiser des AG's ouvertes aux sympathisantes dans toutes les régions. Ce serait l'opportunité d'expliquer notre point de vue féministe, d'organiser la solidarité, de proposer aux camarades et aux sympathisantes des actions concrètes de rue (collages, diffs, réunions publiques ou conférences-débat) et lancer une activité féministe visible et qui puisse contribuer à en finir avec le climat de violence instauré par les réacs, et pour organiser démocratiquement l'autodéfense.

L'unité avec les autres organisations féministes, qui doit être constamment encouragée, ne peut se faire que sur la base des activités, de l'action et pas des discussions détachées de l'intervention sur le terrain. Un NPA actif sur le terrain féministe aura beaucoup plus de possibilités d'entraîner des militants et de construire une mobilisation ensemble avec les autres organisations militantes féministes.

La situation politique l'exige: en plus de la lutte contre la réforme des retraites et toutes les attaques du gouvernement contre le monde du travail, nous avons besoin d'une rentrée féministe, pour reprendre la rue et défendre par la lutte les droits des femmes.

Axes de travail collectif – Chloé (Paris Sorbonne)

Cette contribution a pour objectif de mettre en avant un certain nombre d'axes de travail sur lesquels il serait utile que nous avancions collectivement, au-delà de nos déchirements sur d'autres points. Elle est à relier avec la contribution parue dans le bulletin de discussion n°1 « Partir de nos pratiques pour mener les débats » et l'annexe qui lui correspond sur les cadres d'interventions.

Les grands axes de travail sur lesquels nous pouvons travailler, en partant de notre analyse de la situation et de la réalité de notre intervention, pourraient être les suivants :

- ⤴ Jeunesse : un groupe de travail sur l'intervention féministe dans la jeunesse pourrait se mettre en place au sein de la CNIF, rassemblant les camarades jeunes, et travaillant en collaboration avec le secrétariat national jeunes et le bureau de secrétariat jeune. Ceci permettrait de développer une approche plus pertinente et adaptée, même si les thématiques sont globalement les mêmes (ce qui justifie justement le fait que ce groupe jeune se mette bien en place dans la CNIF, ou au moins en relation très étroite avec elle).
- ⤴ Syndicalisme : en collaboration avec la CILT, un groupe de travail pourrait travailler sur la question des discriminations envers les femmes à l'embauche, aux licenciements, salariales, sur le harcèlement sexuel, etc, ainsi que sur la question de la syndicalisation des femmes et notamment des plus isolées et précaires.
- ⤴ Santé et droits sexuels : un travail collectif des camarades investi-e-s sur les questions de santé, qu'il s'agisse de la commission santé, ou de camarades de la commission LGBTI intervenant sur les questions de VIH/SIDA par exemple, à relier avec l'accès à la contraception, aux moyens de protection contre les IST/MST/VIH pour tou-te-s, au droit à l'IVG, pourrait permettre de mettre en lien à la fois les travailleurSEs de la santé, les usagerEs et les militantEs de divers collectifs ou associations.
- ⤴ Racisme : aujourd'hui plus de la moitié des migrants sont des migrantes. Par ailleurs, les agressions islamophobes portent dans leur écrasante majorité sur des femmes. Si les femmes portant le voile ne sont pas nécessairement migrantes, c'est bien la politique migratoire nationaliste et raciste qui permet à l'extrême-droite de faire le pont. A nous, par un travail commun entre les commissions migrations, antiracisme, antifascisme, quartiers populaires et féministes, d'avancer dans la lutte contre la stigmatisation des personnes racisées et en particulier des femmes qui se trouvent face à une triple oppression (racisme, sexisme, de classe), voire pour certaines quadruple avec la lesbophobie et la transphobie. A ce titre par exemple la lutte pour l'ouverture du mariage entre couples binationaux de même sexe est pleinement une lutte féministe et antiraciste.

- ⤴ Education et petite enfance : Il importe d'arriver à faire le lien entre la CNIF et la commission éducation, et que tou-te-s les camarades enseignant-e-s ou travaillant dans la petite enfance se sentent concerné-e-s par cette question. La reproduction des schémas sexistes et de l'orientation genrée est en effet en grande partie assumée par l'éducation collective. A ce titre, la lutte contre l'homophobie et le sexisme, l'éducation sexuelle, la formation à la notion de genre sont des combats à mener, alors que la Manif pour tous a annoncé son intention d'envahir les associations de parents d'élèves pour peser contre l'apprentissage de la notion de genre à l'école, (portant au contraire l'idée de la complémentarité des sexes, pierre angulaire du patriarcat).
- ⤴ Famille : avec la loi famille, mais aussi les débats sur la filiation et l'adoption, c'est une question sociale qui nécessite notre attention. Qu'il s'agisse des aides sociales, du droit à accoucher sous X, ou encore de l'ouverture de la présomption de parentalité pour les couples de même sexe, la réflexion sur la famille doit s'appuyer et nourrir des mobilisations dans la pratique. De plus, il ne s'agit pas d'avoir une réflexion exclusivement tournée vers l'extérieur : la question des enfants et de leur garde doit ainsi être assumée dans le parti à toutes les échelles.
- ⤴ Violences : les violences psychologiques, verbales, physiques et sexuelles sont des questions auxquelles nous sommes confrontées, en interne comme à l'extérieur du parti. Nous devons avancer sur ces questions, et les ouvrir largement, notamment en intégrant la question des violences LGBTIphobes. La lutte contre les violences se situe au point maximal du combat contre le patriarcat ; nous ne devons pas seulement les dénoncer mais dénoncer tout le système et les stéréotypes sur lesquels elles s'appuient, la culpabilisation des victimes notamment. Concrètement, cela passe par un travail approfondi sur ces questions, en particulier des camarades travaillant dessus (assocés d'accueil) ou étant/ayant été confronté-e-s à cela, en particulier sur l'accueil des victimes, les lois, la formation des personnels, les sanctions...

Sur tous ces sujets, nous pourrions produire textes, formations et matériel de formation, et surtout matériel de propagande, mais aussi mettre en place des réunions publiques, des réunions unitaires, tout ceci à diverses échelles.

Sur la prostitution :

PROSTITUTION : ABOLITIONNISME ET PÉNALISATION DES CLIENTS - Anne (66), Arya (Toulouse), Hélène (Toulouse), Jessica (Toulouse), Marc (66), Pauline (66)

Cette contribution défend l'idée que le NPA ne doit pas s'opposer *par principe* à la pénalisation des clients de prostitué-e-s, mais doit plutôt proposer une certaine forme de pénalisation cohérente avec une position abolitionniste.

1. Pourquoi la pénalisation des clients ?

- Associée à d'autres mesures, notamment éducatives et pédagogiques, la pénalisation des clients est un moyen très efficace d'abolir la prostitution. Les proxénètes ne pratiquent pas l'exploitation des prostitué-e-s pour l'exploitation, mais pour l'argent. Pénaliser les clients, c'est attaquer la demande, ce qui a un effet immédiat sur les profits des proxénètes. Ces derniers pratiqueront donc une autre activité, ou la même, mais dans un autre pays. On nous objectera que dans ce deuxième cas, le problème n'est que déplacé. Nous répondons que la pénalisation doit être internationalisée.

- La promulgation d'une loi sur la pénalisation des clients permettra d'interpeller l'opinion publique sur la question de la prostitution, en remettant en cause un comportement socialement toléré, voire accepté.

L'objectif de la pénalisation est de parvenir à inverser les mentalités, comme cela s'est fait en Suède : 35% des Suédois-e-s seulement étaient favorables à la pénalisation avant qu'elle ne soit instaurée. À présent, ils sont 70%.

2. Quelles objections à la pénalisation, et quelles réponses ?

- « *La pénalisation vulnérabilise et marginalise les prostitué-e-s.* »

On peut d'abord remarquer que même les opposants les plus radicaux à la pénalisation des clients ne la remettent pas en cause dans le cas de prostitué-e-s mineur-e-s. Cela implique-t-il que nous ne nous soucions pas de la marginalisation des prostitué-e-s mineur-e-s ?

De plus, « prostitution cachée » ne signifie pas « prostituée vulnérable » dans un cadre institutionnel qui reconnaît et condamne la violence subie par les prostitué-e-s. Il faut pour cela que la pénalisation s'inscrive dans une politique globale de soutien aux victimes de la prostitution.

On peut donc renverser l'objection : la pénalisation des clients implique le statut de victime des prostitué-e-s et donc le devoir de les protéger de la part des institutions. Elle doit également s'accompagner de mesures facilitant le travail des associations d'aide aux prostitué-e-s.

Par ailleurs, la vulnérabilité des prostitué-e-s tient bien plus de la prostitution en elle-même que d'une éventuelle pénalisation des clients : les prostitué-e-s sont toujours isolé-e-s, qu'ils-elles exercent dans la rue ou, à plus forte raison, sur internet. En définitive, cela mène toujours à un huis clos avec le client. C'est bien à cette situation qu'il faut mettre un terme.

- « *La pénalisation des clients, c'est le recours à l'État répressif.* »

Cette objection vaudrait aussi dans le cas du viol. Or nous sommes tout à fait favorables à la pénalisation du viol et donc à sa répression. À partir du moment où on considère la prostitution comme une violence, cela implique une réaction de la société en réponse à cette violence, réponse qui peut être à la fois pénale et pédagogique.

3. Quelle pénalisation ?

La pénalisation des clients implique un changement des mentalités tel qu'il faudra nécessairement différer l'application de la loi et la faire précéder d'un débat national.

La pénalisation des clients devra en outre être pédagogique et dissuasive :

- Il existe des expériences de sanctions pédagogiques qui ont déjà porté leurs fruits : depuis 1995, il existe à San Francisco un programme de réhabilitation des clients mis en place par une ancienne prostituée, Norma Hotaling : les clients pris sur le fait ont le choix entre une amende et un stage d'une journée où ils sont confrontés à d'anciennes prostituées qui leur racontent ouvertement leur vécu. Beaucoup de clients disent regretter de ne pas avoir pris connaissance plus tôt de la réalité de la prostitution. En France, ce type de sanction pédagogique est efficace dans le domaine de la sécurité routière.

- Des peines plus dissuasives telles que des amendes doivent néanmoins être envisagées, notamment en cas de récidive, afin de rendre la mesure crédible.

La priorité ne doit pas être la « chasse aux clients » : la pénalisation des clients devra surtout s'accompagner et être conditionnée à l'application des mesures que nous revendiquons tou-te-s au NPA sur ce sujet, et qui figurent dans la partie commune de la résolution féministe proposée au dernier congrès :

« Nous revendiquons la mise en place de moyens humains et matériels pour permettre à celles et ceux qui veulent sortir du système prostitutionnel de pouvoir le faire et nous défendons notamment plusieurs axes et mesures concrètes :

- La suppression de toutes les mesures répressives à l'encontre des prostituées.*
- La mise en place de tous les moyens sociaux et financiers nécessaires afin de garantir la protection, l'accompagnement et la réinsertion sociale et professionnelle des prostituées y compris étrangères.*
- La régularisation de tou-te-s les sans-papiers et donc des prostituées sans-papiers.*
- Une formation spécifique pour l'ensemble des personnes qui assureront ce travail d'accompagnement, de protection et de réinsertion.*
- Le renforcement de la lutte contre le proxénétisme et les réseaux internationaux de prostitution.*
- Une politique ambitieuse d'éducation à une sexualité libre et respectueuse de l'autre, contre le sexisme et pour l'égalité entre les femmes et les hommes. »*

La prostitution, un état des lieux – Anastasia (Paris), Charlotte (Paris)

Pour commencer, nous invitons les camarades à faire preuve de prudence face aux nombreux chiffres qui tentent de définir la prostitution. En effet, ces chiffres représentant un phénomène souvent clandestin, ils peuvent difficilement être fiables. Dans les faits, malheureusement, il est parfois impossible de retrouver les sources de chiffres énoncés, et d'autres fois, ils sont manipulés.⁵ Même lorsqu'ils sont vrais, ils ne rendent pas compte de la réalité, qui est souvent complexe. Prenons par exemple le pourcentage de prostitué-e-s victimes de « réseaux ». Évalué entre 85 % et 90 %, il est tiré de la proportion de migrantes chez les prostitué-e-s. Or, c'est une erreur de considérer que tou-te-s les migrant-e-s sont lié-e-s aux réseaux. De plus si par réseau, on cherche souvent à sous-entendre réseau de proxénètes, la réalité est plus complexe. En vrai, ces réseaux sont plus souvent des réseaux de passeurs auxquels les migrant-e-s font appel pour venir en France, sachant que certain-e-s ont conscience qu'ils/elles devront se prostituer. Et les relations sont diverses, certain-e-s devant de l'argent à ces réseaux, d'autre devant de l'argent aux proches auquel-le-s ils/elles ont emprunté pour venir, d'autres ne devant plus d'argent etc... Les chiffres ne tiennent pas compte de ces réalités...

Un débat qui revient souvent est de savoir si les prostitué-e-s ont eu le choix d'exercer leur activité ou pas. Le concept de libre-choix est un piège du système actuel, qui prétendrait que l'on peut faire ce que l'on désire réellement. En réalité, les choix sont toujours plus ou moins contraints par des critères (par exemple économiques). Néanmoins, cela est valable pour toutes les professions et pas uniquement pour la prostitution. Pensez-vous, par exemple, que tous les gens qui travaillent dans une mine font le métier de leurs rêves ? Ensuite, la contrainte peut être plus ou moins forte. Notamment, les prostitué-e-s sans papiers ou trans qui souvent n'ont pas tellement le choix, leurs problèmes de papiers faisant qu'elles et ils ne peuvent pas trouver un autre travail. Cependant, certaines personnes préfèrent se prostituer plutôt que de travailler à l'usine et ce, sans qu'elles soient plus « aliénées » que la moyenne des gens.

La violence d'État

5 Lilian Mathieu « De l'objectivation à l'émotion. La mobilisation des chiffres dans le mouvement abolitionniste contemporain », Mots. Les langages du politique 3/2012 (n° 100), p. 173-185.

Les prostitué-e-s sont victimes d'une forte répression de l'État. Elle prend de nombreuses formes. La plus connue étant le délit de racolage et en particulier le délit de racolage passif, qui justifie des arrestations basées sur la simple connaissance de l'activité du/de la prostitué-e. De plus, de nombreuses municipalités adoptent des arrêtés augmentant cette répression, par exemple, des interdictions de stationnements de camionnettes. Cette répression permet aux policiers de faire preuve d'abus et d'harcéler les prostitué-e-s. Trop souvent, si un-e prostitué-e appelle les policiers à cause d'un problème, ces derniers refuseront de venir ou viendront mais se retourneront contre le/la prostitué-e plutôt que de régler la situation. Les policiers n'hésitent pas à faire preuve de violence envers les prostitué-e-s, y compris le viol, profitant qu'il est peu probable que ces dernier-e-s portent plainte, par peur que la justice se retourne contre eux/elles, surtout les sans-papiers.

Les prostitué-e-s ont souvent un accès difficile aux droits sociaux à cause d'une méconnaissance de leurs droits⁶, mais aussi pour des raisons pratiques (ex : méfiance envers l'Etat ou impossibilité de payer des cotisations pour les sans-papiers).

Le proxénétisme ? Parlons-en

Si le travail forcé est un véritable fléau, là encore, nous pouvons compter sur les lois actuelles pour une réponse qui s'attaque plus aux prostitué-e-s qu'aux maquereaux. En effet, la loi spécifique sur le proxénétisme en donne une définition beaucoup trop large. Cette définition admet le simple fait « d'aider, d'assister, ou de protéger la prostitution d'autrui » ou « de ne pouvoir justifier de ressources correspondant à son train de vie tout en vivant avec une personne qui se livre habituellement à la prostitution », ou « de vendre ou de tenir à la disposition d'une ou de plusieurs personnes des locaux [...] en sachant qu'elles s'y livreront à la prostitution » etc.. Résultat, les prostitué-e-s sont dans l'impossibilité de louer ou de se faire prêter un endroit où recevoir des client-e-s, de subvenir aux besoins d'un-e conjoint-e au chômage, d'un-e enfant majeur-e, ou d'un parent malade. Elles/ils sont encore plus exposé-e-s à la violence, ne pouvant compter que sur eux/elles mêmes pour se protéger. Tout ceci avec la bénédiction des abolitionnistes hégémoniques.

Si un lien est fait entre traite et migration, la réponse de l'État est un renforcement des lois antimigratoires, alors qu'elle devrait être au contraire l'ouverture des frontières et la régularisation des sans-papiers. S'il existe un titre de séjour spécifique pour les sans-papiers victimes de réseaux de traite afin de les « protéger » le temps de l'enquête, le/la sans-papiers, ainsi que tou-te-s ceux/celles retrouvé-e-s pendant l'enquête sont à terme expulsé-e-s.

Il apparaît clairement que les premiers responsables des violences ne sont ni les client-e-s, ni la prostitution elle-même, mais l'État, qui participe au maintien du système patriarcal, dont certaines mesures répressives sont soutenu par les abolitionnistes hégémoniques.

Réglons vraiment les problèmes associés à la prostitution – Anastasia, Charlotte, Flor (Paris)

Les problèmes associés à la prostitution sont liés à la précarité générée par la société capitaliste et la répression. Nous devons avoir une position restant cohérente avec toute notre politique et favorisant l'auto-organisation.

6 Par exemple, croyant leur activité illégale alors qu'en France c'est le proxénétisme et non la prostitution qui l'est.

Un certain nombre de camarades (et d'autres féministes) définissent la prostitution comme étant un « viol tarifé ». Cette définition est beaucoup trop simpliste car elle sous-entend que tout achat de service d'une prostituée est un viol. Cela se base sur deux affirmations. La première étant qu'une relation tarifée ne peut pas impliquer le consentement de le/la prostitué-e. Cette affirmation est fautive, puisque dans les faits cela va dépendre du rapport au corps de la personne. Si certaines personnes auront beaucoup de mal à s'y faire, pour d'autres, cela ne leur pose pas de problème. La deuxième affirmation est que quand le client achète le service, il fait ce qu'il veut. Cela n'est pas forcément vrai. Dans la réalité, il y a un élément très important, totalement négligé par cette affirmation : le rapport de force entre le/la client-e et le/la prostitué-e. Ce rapport de force va dépendre de beaucoup d'éléments, notamment de la précarité et du niveau de clandestinité de le/la prostitué-e. Il en découlera pour le/la prostitué-e la possibilité d'imposer ses conditions, notamment le port du préservatif, le refus d'actes sexuels qu'il/elle n'a pas envie de faire, etc...

Un problème très légitime est de vouloir que les prostitué-e-s qui souhaitent s'arrêter puissent le faire (qu'ils/elles fassent cela sous contrainte ou pas). Cependant l'approche préconisée par certain-e-s camarades consisterait à « responsabiliser » le client. Cette approche pose questions, car elle considère que les clients sont à l'origine des problèmes liés à la prostitution. Alors que les vraies causes sont ailleurs. La première est avant tout les conditions économiques difficiles, imposées par le capitalisme, et aggravées par les licenciements de masse et les politiques d'austérité. Quand on sait qu'il a 10 % de chômage, dont 25 % chez les jeunes, et en ne comptant pas les gens radiés, ou hors du système, ni tous les emplois précaires ou à temps partiel, il ne faut pas s'étonner que des personnes se retrouvent obligées de devenir prostitué-e-s pour s'en sortir. La deuxième cause est sociale. En effet les politiques xénophobes et transphobes ont rendu impossible ou difficile l'accès à l'emploi. Les sans-papiers n'ont tout simplement pas la possibilité d'accéder à un travail légal, tandis que l'inadéquation entre les papiers et l'identité des trans rend souvent très compliqué le fait de trouver un travail et oblige certain-e-s d'entre eux/elles à se tourner vers la prostitution.

La solution à ces problèmes ne peut donc ni être la criminalisation directe ou indirecte (pénalisation des clients compris) des prostituées, ni la « responsabilisation des clients » mais bien un véritable programme d'amélioration des conditions de vie, d'accès à l'éducation et à l'emploi⁷, ainsi qu'une régularisation de tous les sans-papiers et la facilitation des démarches de changement d'identité pour les trans. Tout ceci est déjà dans notre programme politique, mais encore faut-il articuler notre discours en conséquence. Bien sûr, une lutte contre le travail forcé est aussi nécessaire, mais encore faut-il revoir les lois derrière qui sont contre-productives. Il nous paraît évident qu'une véritable politique sociale est incompatible avec le capitalisme, sinon nous ne nous définirions pas comme anticapitalistes. Contrairement à ce que suggéreraient certain-e-s camarades, l'abolition de la prostitution, y compris seulement la prostitution contrainte tout en restant dans le capitalisme est juste utopique.

Que fait-on en attendant la révolution ?

En plus des problématiques liées à la prostitution forcée ou contrainte, les prostituées font face à une forte précarité engendrée par des mesures d'exclusion et par la répression et la violence, dont l'État est en grande partie responsable. Nous devons nous opposer à toute

7 Pas un programme de « réinsertion » qui d'une part sous-entend qu'il n'y a aucun problème social et d'autre part, n'est pas toujours choisi par le/la prostitué-e et est en pratique une bonne occasion pour les boîtes pour les exploiter pour des salaires de misère

politique de répression directe et indirecte sur les prostituées. Nous devons aussi nous battre pour l'amélioration de leurs droits et notamment l'accès au droit commun. Est-il normal, alors que nous nous mobilisons contre les reculs sur les retraites ou l'accès aux soins, nous méprisons les revendications similaires des prostitué-e-s ?

Bien sûr, nous devons rester en cohérence avec notre politique. Nous sommes favorables à l'autodétermination, en particulier lors des cadres féministes, alors pourquoi ne le serions-nous pas concernant les prostitué-e-s ? Les camarades qui prétendent que le silence leur est imposé n'ont jamais pris la peine d'essayer de les écouter ! Pourtant ils/elles tentent de s'exprimer. La constitution d'organisations comme le STRASS, ou de nombreux collectifs (à Paris, Lyon, Perpignan...) en sont la preuve. Nous devons nous montrer solidaires et soutenir ces luttes dans la mesure du possible.

Quelques points sur le STRASS - Anastasia (Jussieu), Charlotte (Paris XIIIe), Elsa (Paris XIXème Belleville), Sarah (Paris XXème Sud), Solène (Sciences Po Paris), Sylvain (ENS Cachan).

Le STRASS (Syndicat du Travail du Sexuel⁸) est une organisation nationale souvent agitée comme épouvantail par des camarades pour justifier en soi la non-signature d'un texte ou la non-participation à une manifestation. Les critiques sur le STRASS sont nombreuses mais beaucoup relèvent, en réalité, d'une méconnaissance de cette orga.

Le STRASS est une organisation de travailleur-r-se-s du sexe. Elle ne se limite pas aux prostitué-e-s, et inclut aussi les act-eur-ric-e-s porno, masseur-r-se-s érotique, etc.

Les principales revendications sont :

- Abrogation ou opposition envers les lois répressives⁹ (y compris la pénalisation des clients)
- Reconnaissance d'un statut de travailleur-r-ses libéral-e-s, sans aucune spécificité vis-a-vis du droit commun. Égalité des droits, tout simplement.
- Abrogation des dispositions spécifiques au proxénétisme et protection effective contre la traite et pour les mineurs : les lois contre le proxénétisme sont non seulement inefficaces mais nuisent aux prostitué-e-s. Pour lutter affectivement contre la traite le STRASS exige la régularisation de tout-e-s les sans papier-e-s et l'extension des dispositions légales à toute forme de traite (pas uniquement à la prostitution).

Le STRASS milite avant tout pour que la parole soit donnée aux premier-e-s concerné-e-s.

Bien que principalement investi sur les questions de prostitution, le STRASS milite aussi sur les autres fronts féministes, sur les questions LGBTI, et contre le racisme d'État, qui concernent aussi les putes.

Déconstruisons les préjugés sur STRASS

« Le STRASS est réglemmentariste »

En général, la référence au réglemmentarisme renvoie à ce qu'il peut exister en Hollande, en Allemagne, en Suisse, etc... Ce n'est pas du tout ce que défend le STRASS, qui est au

⁸ <http://site.strass-syndicat.org/>

⁹ Les détails et l'argumentaire du STRASS sont ici :
http://caboria.asso.fr/IMG/pdf/dossier_de_presse_penalisation_clients.pdf

contraire farouchement opposé à la réouverture des maisons closes, et au système type Eros-center ou « box/drive-in » et de manière générale toute réglementation spécifique qui mettrait dans l'illégalité tou-te-s ceux/lles qui ne veulent/peuvent pas s'y plier (sans pap, trans, ...) et/ou constituerait un moyen de plus de soumettre les putes à des contrôles (policiers, sociaux, médicaux, etc.).

« Le STRASS est représenté en majorité par hommes » ou « est dominé par les hommes »

Ces affirmations sont toutes fausses. Le STRASS est au contraire composé en grande majorité de femmes. Par ailleurs, leur CA est composé de 4 femmes (dont 2 trans) et 2 hommes. Les porte-paroles actuels sont 2 femmes (dont une trans) et un homme.

« Le STRASS n'a rien à voir avec la grande majorité des prostitué-e-s qui sont sous la coupe des réseaux »

Dire cela, c'est dire que le STRASS ne représente, ne se préoccupe et/ou ne parle qu'au nom d'une minorité de prostituées « privilégiées ». En réalité, le STRASS est au contraire au contact de travailleu-r-se-s du sexe aux profils très différents¹⁰. Y compris les migrant-e-s et/ou les prostitué-e-s plus ou moins dépendant-e-s des « réseaux ».

La question n'est pas de savoir si le STRASS est minoritaire en terme de nombre, puisque c'est le cas de toutes les organisations syndicales, mais de savoir si ses revendications et son travail de terrain (le STRASS ne demande pas de se syndiquer pour proposer son aide) permettent de défendre les intérêts des travailleu-r-se-s du sexe en général et des femmes exerçant cette activité en particulier.

« Le STRASS est une couverture des proxénètes »

Cette affirmation est une accusation grossière. En effet, il est assez difficile d'envisager qu'une organisation opposée aux bordels, pour la régularisation de tou-te-s les sans-papiers et pour l'autorganisation des prostitué-e-s soit de mèche avec des proxénètes. Au contraire, les personnes tirant profit de l'exploitation du travail du sexe ne sont pas bienvenues au STRASS.

« Le STRASS est affilié au 'lobby' pro-prostitution »

Le problème avec cette phrase est que beaucoup de choses sont mises derrière ce « lobby pro-prostitution », c'est un peu comme le « lobby juif », c'est un concept très « glissant » : organisations réglementaristes ? Organisations de proxénètes ? Industrie du sexe ?

En fait, le STRASS est lié à un réseau international de travailleu-r-se-s du sexe, et au niveau national, il participe au *Collectif Droit et Prostitution*¹¹ et au *Collectif 8 Mars Pour Toutes* dans lequel le NPA est impliqué. Toute autre organisation « pro-prostitution » n'ayant rien à voir avec le STRASS.

Au regard de cette réalité, il est difficile de comprendre pourquoi il y a tant d'oppositions à travailler avec le STRASS. Bien qu'il puisse y avoir des désaccords avec le STRASS, c'est aussi le cas avec d'autres orga avec lesquelles nous travaillons régulièrement.

Ces oppositions sont d'autant moins compréhensibles que le STRASS prône des valeurs qui correspondent aux nôtres comme l'autodétermination et l'autorganisation des travailleu-r-se-s. Prendre en considération la parole politique et collective de ceux et celles qui s'organisent

¹⁰ comme le montrent, notamment, la rencontre nationale des travailleuses-rs du sexe qui ont lieu en juin dernier et dont la vidéo est en ligne : <http://www.youtube.com/watch?v=cig60zVcQW8>

¹¹ Collectif essentiellement composé d'associations de santé communautaire <http://droitsetprostitution.fr/>

pour défendre ce qu'elles estiment être leurs droits et leurs intérêts semble le B-A-BA pour un parti qui défend que ce sont les opprimé-e-s et les exploité-e-s eux/elles-mêmes qui pourront se libérer des rapports d'exploitation et de domination, par leur luttes collectives. Et ce, d'autant plus que nous n'avons aucune prostituée (déclarée) dans nos rangs.

Féminisme, Religion, Intersectionnalité :

Le NPA serait-il à la croisée des chemins : entre islamophilie et retour à Marx ? - Antoine (Montpellier)

Pour Pascal Morsu (PM) le débat sur les religions qui nous est proposé est le fruit du travail d'« un des groupes de pression internes au NPA », Pierre Tevanian est un « islamogauchiste », son ouvrage *La haine de la religion (comment l'athéisme est devenu l'opium du peuple de gauche)*, prend en otage le marxisme pour monter une machine de guerre contre le NPA, contre tout projet anticapitaliste. Pour ces raisons la signature par le NPA de l'appel à manifester le 18 mai en soutien aux « Mamans toutes égales » est à condamner : erreur politique à ne pas répéter, elle participe de concessions confusionnistes aux tenants de la lutte contre l'islamophobie dont Yvan Lemaître (YL) n'hésite pas à dire, dans une vertigineuse et elliptique acrobatie argumentative, qu'elle expose « à une forme d'islamophilie » !

PM entre à reculons dans ce débat qui, dès le début de sa contribution, est pointé comme inopportun car réactivant nos divisions (retour du refoulé « d'Avignon » !) et faisant diversion aux urgences (la lutte contre le gouvernement et le patronat). Or la virulence avec laquelle il saute dans l'arène de la discussion est la preuve même que différer ce débat expose à des retours de flammes dévastateurs dont nous donnons d'ailleurs une idée la méchante polémique engagée par PM lui-même sur notre signature de cet appel pour le 18 mai comme celle d'YL vis-à-vis de la pétition *Nous sommes toutes des femmes voilées*.

PM et YL, chacun à leur façon, participent d'un raidissement identitaire appelant au réflexe de la forteresse assiégée (de l'intérieur même) par l'islamogauchisme et cherchant à recadrer notre parti - lequel pourtant se revendique d'une pluralité d'héritages politiques (« le meilleur de l'héritage... » cf nos textes fondateurs) - autour du seul marxisme ; en fait d'un marxisme lui-même recadré pour être postulé comme « le meilleur » sur les religions pour autant qu'on l'immunise contre la multiplicité de déviations et de dénaturations à la Tevanian. Ce faisant nos deux camarades nous entraînent hors du champ du parti anticapitaliste large que pourtant, sur la base en particulier de cet héritage pluriel mentionné plus haut, nous prétendons construire : le NPA - cette question des religions doit servir à le montrer - devrait être posé, à les en suivre, comme marxiste, matérialiste, sinon athée, voire darwinien...avant de s'ouvrir à des croyants. En un bel oxymore de l'ouverture-fermeture...

Disons-le, si cette façon de concevoir le parti devait prévaloir, elle mettrait en péril la reconstruction à laquelle nous nous sommes attelés car, déplorant paradoxalement la division existant entre nous sur les religions, elle les aggrave, elle les porte à incandescence et, cerise sur le gâteau, elle nous rend frileux et impuissants à agir sur un terrain où nous devrions être en pointe : au lieu de partir de ce que la réalité actuelle nous dit des stigmatisations croissantes que vivent les musulmans, particulièrement les musulmanes voilées, au lieu de chercher, pour les combattre efficacement, à en cerner le sens en fonction des paramètres du moment, on

nous invite à lui appliquer des grilles de lecture établies sur des données empiriques totalement différentes car prévalant au XIX^e siècle et au début du XX^e. S'il ne s'agit pas de dire ici que la réalité présente des religions invalide les textes des premiers auteurs marxistes, rappelons qu'à l'inverse il y a beaucoup d'idéalisme ahistorique (un comble pour des marxistes !) à penser que lesdits textes sont immédiatement opérationnels pour notre anticapitalisme dans son positionnement envers croyances et croyants. La place qu'occupe l'islam en France, son décalage avec l'islam où il s'est historiquement développé, le rapport aux survivances de notre histoire coloniale, l'offensive de la droite et de l'extrême droite contre les musulmans au nom de la laïcité et des droits des femmes, etc., toutes choses inconnues des fondateurs du marxisme, appellent une mise en perspective politique des textes marxistes dont n'ont cure PM et YL tout pris qu'ils sont à contrer mécaniquement P Tevanian. Mise en perspective que faciliterait le recours à des auteurs marxistes, plus proches de nous, ouverts sur les réalités religieuses du moment et leurs fortes convergences possibles avec l'anticapitalisme, et sur lesquels notre camarade Michael Löwy a maintes fois attiré notre attention : Gramsci, Ernst Bloch, Lucien Goldman ou encore José Carlos Mariátegui. Il serait d'ailleurs plus productif pour nous de raisonner en termes de marxismes, au pluriel, dans la lignée d'un Daniel Bensaid n'hésitant pas à dessiner les contours *des* trotskysmes...

Complètement écrasés par le fastidieux travail de défense et illustration du marxisme, au singulier, les deux textes évoqués plus haut en faveur des femmes voilées « voient » leur portée politique ...voilée aux militants impliqués dans la discussion: ils se retrouvent crucifiés sans plus de démonstration, sans un minimum d'éclaircissements sur leur contenu. Or, expression claire du rejet d'une stigmatisation croissante de femmes pour ce qu'elles expriment de leur religiosité (par le port du voile), ils ne pouvaient qu'être soutenus par notre parti au nom de ce que notre camarade Gilbert Achcar estime être le positionnement irrécusable des marxistes (nous dirions, quant à nous, des anticapitalistes) : « Le devoir des marxistes en France est de combattre sans défaillance l'oppression raciste et religieuse menée par la bourgeoisie impériale française et son État, avant de combattre les préjugés religieux au sein des populations immigrées. ». Raciste *et religieuse*...

Face aux minauderies de certains sur l'usage du mot islamophobie, on a honte de devoir rappeler qu'il dit *simplement* la phobie de l'islam, laquelle peur panique est alimentée et exploitée par la droite, l'extrême droite et une part importante de la gauche pour masquer la mutation, surtout depuis 2001, du classique racisme antiarabe revisité par le choc des civilisations : la propagation de l'islamophobie se pare de l'honorabilité et de la légitimité de la laïcité et du féminisme pour que continue à se déverser le poison raciste dans le bon peuple. A caler sur la défense du droit à être, en toute sécurité, un musulman croyant, au nom du risque d'islamophilie auquel nous nous retrouverions exposés en dénonçant l'islamophobie (Caroline Fourest a puissamment contribué à populariser cet amalgame !), nous laisserions échapper le levier par lequel, aujourd'hui, nous pouvons combattre le nouveau racisme : le racisme islamophobe. Du coup nous serions en porte-à-faux sur le féminisme et sur la laïcité, comme certain-e-s féministes et laïques autoproclamé-e-s qui, pierre de touche implacable, n'ont pas élevé la moindre protestation face aux agressions subies par des femmes voilées à Argenteuil, Trappes, etc. Nous serions en porte-à-faux par là aussi avec les nombreux marxistes qui ont donné le primat politique à la défense sans condition des opprimés. Sans condition ...de croyances, religieuses ou pas...